

EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL

N° 2025-111

OBJET :

TEOM – Demande d'exonération
pour 2026

L'an deux mil vingt-cinq, le 8 juillet, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Vailly, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 2 juillet 2025

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-Louis, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Géraud.

Résultat du vote :

votants :.....24
pour :.....24
contre :.....00
abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par M. MUFFAT Jean-François à M. VINET Philippe,
- par M. BERGER Jean-François à M. FOURNET Bernard,
- par Mme VERNET Josette à M. BEARD Patrick,
- par Mme LEFANT Myriam à Mme ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth,
- par M. CHALENCON William à M. VUAGNOUX Jean-Louis,
- par Mme VERMANT Rebecca à Mme BERNAZ Célia.

M. LOMBARD Géraud a été élu secrétaire de séance.

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu le Code Général des Impôts,**Considérant que le conseil communautaire peut décider chaque année d'exonérer certains locaux à usage industriel ou commercial, notamment lorsque ceux-ci sont en mesure de démontrer qu'ils disposent de leur propre système de traitement des déchets et qu'ils n'utilisent donc pas le service de la collectivité,**Vu la demande d'exonération reçue pour le supermarché Carrefour Market situé sur la commune de Saint Jean d'Aulps,***Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

- **à l'unanimité,**
- **décide** d'exonérer de TEOM, pour l'année 2026, le supermarché Carrefour Market situé à Saint Jean d'Aulps (4679, route des Grandes Alpes),
- **charge** Madame la Présidente des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORMELa Présidente
Yannick TRABICHETLe secrétaire de séance
Géraud LOMBARD

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

